

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com  
 0 Prise en charge : pec@mupras.com  
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)  
Matricule : 293

Société : RAN RETRAITE

Actif  Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : AZIZ ALLAL

Date de naissance : 1932

Adresse : N° 56 Rue Nekk ELLIL HAY ARRATHA CARA

Tél. : ..... Total des frais engagés : 11050,10 Dh

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Professeur MOUKRIM D  
OTORHINO LARYNGOLOGIE  
CHIRURGIE MAXILOFACIALE  
198, Bd. Ghandi - Casab...  
Tél : 05 22 20 45 45**

Date de consultation : 26/01/2024

Nom et prénom du malade : HAMONAMA MBARKA AZIZ Age : .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : AFFECTION ORL

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : 26/01/2024

## VOLET ADHERENT

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/01/24	C3		300 DH	OTORINO LARYNGOLOGIE CHIRURGIE MAXILLOFACIALE 198 Bd. Ghandi Casablanca OTORINO LARYNGOLOGIE CHIRURGIE MAXILLOFACIALE 198, Bd. Ghandi Casablanca Téléphone 06 43 11
	Berthier Cecile		200 DH	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Dr. A. Sidi Maârouf Tel / Fax : 03 60 61 60 54 GSM : 06 61 60 54 63	26/01/24	50.10

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

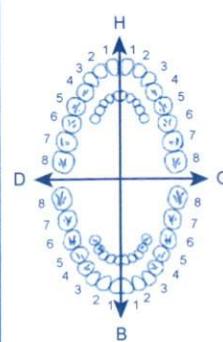
### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)	Montant de Honoraire
Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession	

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

## MONTANTS DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
LIEU/ÉVÉNEMENT

DATE DE  
LIEU/ÉVÉNEMENT

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# مصحة بوسجور

CLINIQUE O.R.L. MAXILLO-FACIALE ET ESTHÉTIQUE BEAUSEJOUR

Dr F. MEKOUAR

O.R.L.

Dr B. MOKRIM

Prof agrégé en O.R.L.

Dr K. YOUSSEFI

O.R.L.

Immuno-allergologie

HANAYA AZZ

MARAKA

26.01.24

50.10  
TANGANIL  
300 mg/10 ml



PHARMACIE AHMED ALLI  
Dr. S. TOUNAIDI  
Sidi Maârouf Casablanca  
Tél / fax : 05 22 97 32 16  
GSM : 06 61 60 54 68

Maphar  
Bd Alkemia N° 6, Ql.  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Tanganil 500mg cp b30  
P.P.V : 50.10 DH  
Barcode  
6 116001 183340

MOKRIM B.  
OTORHINO LARYNGOLOGIE ET  
CHIRURGIE MAXILLOFACIALE  
198, Bd. Ghandi - Casablanca  
Tél. 022 99 42 41

Casablanca, le 26/01/2024

Le Docteur MOKRIM B

Prie M HAMMAZIG - MBARKA

d'accepter l'expression de ses sentiments distinguée et  
lui présente suivant l'usage, sa note d'honoraires  
Pour .....

Bonnes vacances reçues

S'élevant à la somme de 2000 Dhs

deux mille

Professeur MOKRIM B.  
ORHINO LARYNGOLOGIE ET  
CHIRURGIE MAXILLOFACIALE B.  
C.R. Bd. Ghandi Casablanca  
Tél. 02 22 41 12 41  
Fax 02 22 41 12 41  
E-mail : mokrim\_b@casablanca.ma

# مصحة بوسجور

CLINIQUE O.R.L. MAXILLO-FACIALE ET ESTHÉTIQUE BEAUSEJOUR

Dr F. MEKOUAR  
O.R.L.

Dr B. MOKRIM  
Prof agrégé en O.R.L.

Dr K. YOUSSEFI  
O.R.L.  
Immuno-allergologie

HAMAMA AZZ  
M'BARKA

le 26.01.24.

Vertiges ponctuels paroxystiques  
bien localisés post droit  
manœuvre lénardine des  
vertiges pratiquée

Clinique O.R.L et MAXILLO-FACIALE  
BEAUSEJOUR  
198, Bd. Ghandi - Casablanca  
Tél: 0522 99 42 41 - Fax: 0522 99 87 41

BEAUSEJOUR  
Clinique O.R.L et MAXILLO-FACIALE  
198, Bd. Ghandi - Casablanca  
Tél: 0522 99 42 41 - Fax: 0522 99 87 41

# مصحة بوسيجور

## CLINIQUE ORL ET MAXILLO-FACIALE BEAUSEJOUR

198, Bd. Ghandi - Casablanca - Maroc Tél.: 05 22 99 42 41 - Fax : 05 22 99 42 40

Patente : 34750161 - C.N.S.S. : 2599845 - I.F. : 1084499 - R.C. : 79441 - I.C.E.: 001540516000056

### Département des Explorations Fonctionnelles ORL

Nº 000105

Le: 26/01/24

Mr, Melle, Mme, Enft.

Houmaya Azi 2 MBSRKT

Renseignements Clinique

Pour

- AUDIOGRAMME TONAL
- IMPEDANCEMETRIE
- PEA
- VIDEONYSTAGMOGRAPHIE (VNG)
- MANOEUVRES POSITIONNELLES
- FIBROSCOPIE NASALE
- FIBROSCOPIE LARYNGE
- AMSA

Clinique O.R.L Beausejour  
198 Bd. Ghandi - Casablanca  
Tél: 0522994241 - Fax: 0522994240  
INPE : 90003666

Montant: 5000 M